

## RECTICEL

Société anonyme  
Avenue du Bourget 42  
1130 Bruxelles (Haren)  
R.P.M. Bruxelles 0405.666.668

### RAPPORT SPECIAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ETABLI CONFORMEMENT AUX ARTICLES 7 :199 ET SUIVANTS DU CODE DES SOCIETES ET DES ASSOCIATIONS

---

Mesdames et Messieurs les Actionnaires,

Le Conseil d'Administration propose de créer un nouveau capital autorisé et de l'autoriser à utiliser ce nouveau capital autorisé pendant une période de cinq ans pour un seul objectif spécifique :

Un capital autorisé égal à cinq (5) pour cent du capital émis à la date de la présente résolution, à utiliser uniquement par le Conseil d'administration pour les plans de droits de souscription des dirigeants et du personnel du Groupe Recticel pour la période 2026-2030 avec un maximum de un (1) pour cent par an dans le cadre du régime d'options d'achat d'actions du Groupe Recticel. La tranche annuelle de droits de souscription sera également à chaque fois spécifiquement soumises à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire conformément aux principes de bonne gouvernance en vigueur.

Pour toute information complémentaire relative aux plans de droits de souscription, il convient de se référer au rapport annuel ainsi qu'au rapport de rémunération du groupe Recticel.

Le Conseil d'Administration propose que cette autorisation soit valable pour une durée de cinq ans. Il sera expressément interdit au Conseil d'administration de faire usage de cette autorisation en cas d'offre publique de reprise portant sur les titres de la société.

À cet égard, le Conseil d'administration n'utilisera de l'autorisation qui lui est conférée que dans les limites fixées par la loi et toujours et uniquement dans des circonstances où cela s'avère nécessaire ou utile à la réalisation de l'objet social et dans l'intérêt de la société.

20 avril 2026  
Pour le Conseil d'Administration



FOXFIN BV  
Administrateur  
Représentée par  
Barbara DE SAEDELEER



CORAL & WALLACE BV  
Executive Chairman  
Représentée par  
Jan VERGOTE